

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
PAROISSE DE PLESSISVILLE**

**RÈGLEMENT N° 600-16**

**Règlement sur les dérogations mineures  
de la Paroisse de Plessisville**

**CONSIDÉRANT QUE** la Paroisse de Plessisville désire remplacer son règlement sur les dérogations mineures numéro 370-90 ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a suivi toutes les procédures de la loi ;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** assemblée de consultation a été tenu le 30 novembre 2016 à 19h ou les personnes désirant se faire entendre ont pu s'exprimer ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion a été déposé par M. Luc Vigneault à l'assemblée du conseil le 5 décembre 2016 ;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le préambule fasse partie intégrante du présent règlement ;

QUE le conseil municipal adopte le règlement sur les dérogations mineures pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit ;

QUE l'original du dit règlement numéro 600-16 soit conservé aux archives de la municipalité et a effet comme s'il était au complet dans le livre des règlements ;

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Signé à Plessisville, ce 19<sup>ième</sup> jour de décembre 2016.

\_\_\_\_\_  
Alain Dubois  
Maire

\_\_\_\_\_  
Johanne Dubois  
Secrétaire-trésorière

DATES  
Avis de motion:  
--/--/2016

Adoption du  
premier projet:  
07/11/2016

Assemblée de  
Consultation:  
30/11/2016

Adoption du  
règlement:  
--/--/2017

Certificat de  
conformité de la  
MRC:  
/ / /

Entrée en  
vigueur:  
/ / /